

The logo for 'ada' is displayed in white lowercase letters on a red, rounded rectangular background. The background of the entire page is a photograph of a woman in a blue patterned shawl sitting in a village with thatched huts.

ada

Rapport d'impact

édition 2025 _____



*Expert en finance inclusive,
catalyseur de partenariats
et d'innovation*

Acronymes

ADA	Appui au développement autonome
FDL	Fondo de Desarrollo Local
GIIN	Global Impact Investing Network
IMF	Institution de microfinance
ISEA	Innovative Services Engineering & Advisory
LIST	Luxembourg Institute of Science and Technology
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONG	Organisation non gouvernementale
OP	Organisation de producteurs
PME	Petite et moyenne entreprise
REDCAMIF	Red Centroamericana y del Caribe de Microfinanzas
SSNUP	Smallholder SustainAbility Upscaling Programme

Introduction	4
<i>Stratégie d'impact</i>	4
<i>Méthodologie</i>	7
Synthèse des résultats 2022-2024	8
 <i>L'appui technique aux organisations partenaires</i>	9
 <i>L'utilisation de services et solutions par les populations cibles</i>	11
L'impact des interventions...	12
 ...sur les petits producteurs et productrices agricoles	13
L'approche de ADA : une démarche holistique pour répondre à des besoins multiples	13
Renforcer la résilience face aux changements climatiques	14
Améliorer les conditions de vie via l'augmentation des revenus monétaires et non monétaires	22
Leçons apprises et perspectives	28
 ...sur les jeunes entrepreneurs et entrepreneuses	30
L'approche de ADA : des jeunes micro-entrepreneurs aux petites entreprises gérées par ou employant des jeunes	31
Contribuer au développement économique et à l'emploi	32
Générer de l'impact au sein des communautés locales : le cas de Cacao Embassy	36
Leçons apprises et perspectives	38
 ...sur les ménages vulnérables ayant peu accès aux services de base	40
L'approche de ADA : de la réponse aux besoins individuels aux initiatives à plus grande échelle	41
Améliorer les conditions de vie via l'accès à l'eau des ménages	42
Réduire l'empreinte carbone des solutions d'accès à l'énergie	46
Leçons apprises et perspectives	50
Conclusion	52



Introduction

En tant qu'ONG de développement, ADA œuvre depuis 1994 à l'**amélioration des conditions de vie des populations vulnérables** en Afrique, en Amérique latine et en Asie via le **développement de services financiers inclusifs** adaptés à leurs besoins.

Parce qu'elle permet aux populations de mieux gérer leurs ressources financières, d'investir dans des opportunités économiques, de développer leur activité, de planifier l'avenir et de se prémunir contre d'éventuels chocs, la finance inclusive constitue un outil-clé de réduction des vulnérabilités et d'autonomisation à l'échelle des individus, mais aussi de développement à l'échelle des communautés.

A ce titre, l'inclusion financière apparaît donc comme un levier essentiel pour progresser vers les Objectifs de Développement Durable. C'est la raison pour laquelle elle est au cœur de la mission de ADA.

Stratégie d'impact



Bien que l'inclusion financière joue un rôle-clé dans l'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables et le développement local, elle ne suffit pas à elle seule et de nombreux autres facteurs entrent en jeu. Afin que le potentiel de contribution de la finance inclusive aux enjeux de développement puisse se réaliser, il est donc nécessaire de tenir compte de ces autres facteurs.

Par exemple, permettre aux petits producteurs agricoles d'investir pour produire davantage sans s'assurer de la possibilité d'écouler leurs produits sur le marché peut au contraire placer ces petits producteurs en grande difficulté financière. De la même manière, sans formation ou accompagnement préalable, certains individus ou micro-entreprises pourraient ne jamais devenir éligibles aux services financiers et rester exclus financièrement malgré l'existence d'une offre de services.

Pour toutes ces raisons, ADA adopte une approche plus holistique : elle vise non seulement à contribuer au développement d'une offre de services financiers diversifiée et adaptée aux besoins de ses populations cibles, mais également à assurer **l'accès à des services complémentaires**, offerts en amont, en parallèle ou en aval des services financiers, tels que des solutions d'accès aux services de base, des services de renforcement de capacités ou encore des solutions d'accès aux marchés.

Depuis 2022, ADA cible en particulier 3 catégories de populations afin de leur faciliter l'accès et l'utilisation de ces différents services. Pour cela, **ADA collabore avec une diversité d'organisations partenaires locales**, qui incluent non seulement des institutions financières mais également d'autres structures, telles qu'incubateurs ou accélérateurs, organisations de producteurs, petites entreprises offrant services de formation ou équipements, etc.

Ces 3 catégories de populations sont :



Les petits exploitants agricoles et forestiers



Les jeunes entrepreneurs, ou entreprises employant une majorité de jeunes



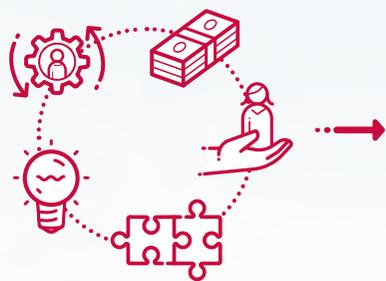
Les ménages vulnérables ayant peu ou pas accès aux services de base

Les effets attendus de l'utilisation concomitante de ces services et solutions incluent la sécurisation et la diversification des ressources économiques des populations cibles, la satisfaction de leurs besoins essentiels, l'amélioration de leur capital humain, et leur intégration dans le tissu socioéconomique local. Ces différents effets sont bien sûr interdépendants, et sont autant de facteurs censés contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations.

Afin de vérifier si ces effets attendus se concrétisent, ADA a mis en place une démarche d'analyse d'"impact", dont la méthodologie est détaillée dans la section suivante. Cette démarche vise non seulement à établir et partager les résultats positifs des interventions, mais aussi à en identifier les éventuelles limites, afin d'en **tirer des enseignements et d'orienter l'amélioration continue des interventions.**



ADA appuie
les organisations
partenaires...



...pour assurer
l'accès et l'utilisation
de manière adaptée,
abordable et durable



aux services financiers



au renforcement de
capacités techniques
et entrepreneuriales



à l'information
et aux marchés



aux services de base

...puis produire des
effets
pour les populations cibles



sécurisation et
diversification des
ressources économiques



amélioration
du capital humain



intégration dans les
communautés et tissus
économiques



satisfaction des
besoins essentiels

...et générer un
impact



l'amélioration
des conditions de vie
des populations
vulnérables



PETITS EXPLOITANTS
AGRICILES ET
FORESTIERS



JEUNES
ENTREPRENEURS



MÉNAGES
VULNÉRABLES

Méthodologie



Principes

L'impact final visé par les interventions de ADA est le fruit de multiples facteurs qui dépassent son périmètre d'action et ne survient généralement qu'à long terme, après la fin des interventions. ADA a donc mis en place une démarche de suivi de l'atteinte de ses objectifs qui se concentre sur :

- **L'identification systématique des résultats** des programmes d'appui technique mis en œuvre avec ses organisations partenaires. Les résultats (outputs en anglais) concernent principalement le nombre et type d'utilisateurs des différents services et solutions offerts dans le cadre des programmes ;
- **L'analyse des effets d'une sélection de programmes** sur un échantillon de membres des populations cibles. Par « effets » (ou outcomes), on entend les principaux **changements** perçus par les populations cibles concernant leur activité économique et leurs conditions de vie, résultant de l'utilisation des services et solutions proposés dans le cadre des interventions de ADA.

Consciente que ces effets peuvent également être influencés par d'autres facteurs, ADA adopte une approche fondée sur la **contribution** plutôt que sur l'**attribution** : elle ne cherche pas à quantifier précisément sa part dans les effets observés, ni à s'en attribuer l'entière responsabilité.

Elle s'assure en revanche d'y avoir **contribué**, en interrogeant directement les utilisateurs sur le rôle qu'ont joué les services ou solutions proposés dans les changements qu'ils ont constatés.

Des indicateurs de résultats et d'effets ont été définis à l'échelle de ADA de façon à être **alignés avec les référentiels internationaux** tels que IRIS+, référentiel d'indicateurs coordonné par le GIIN (Global Impact Investing Network) et dédié aux investisseurs d'impact en particulier, et avec les Objectifs de Développement Durable (ODD). Ces indicateurs sont ensuite déclinés au niveau des programmes, et peuvent donc être agrégés.

L'identification des résultats repose sur le partage d'informations entre ADA et ses organisations partenaires pour renseigner les indicateurs définis. Afin de faciliter ce processus, ADA accompagne si nécessaire ses partenaires dans la mise en place d'outils de collecte, suivi et analyse de données. Ces outils sont conçus de façon à faciliter non seulement la remontée d'informations concernant le programme mis en œuvre avec ADA, mais aussi le suivi, l'amélioration et la valorisation de l'activité de l'organisation en général.



Si ce partage d'informations est systématique pour tous les programmes d'appui technique mis en œuvre, l'exercice peut être plus ou moins complexe en fonction des indicateurs définis, de la capacité des organisations partenaires à collecter et analyser l'information, et du mode d'intervention choisi.

Certains programmes s'appuient par exemple sur des organisations partenaires intermédiaires qui, elles, sont en relation directe avec les organisations locales offrant les services aux populations cibles. Si ce mode d'intervention permet de maximiser la portée potentielle du programme, il ajoute néanmoins des étapes supplémentaires de collecte et validation d'informations, ce qui complexifie le processus de centralisation des données au niveau de ADA.

C'est la raison pour laquelle les résultats d'un programme comme SSNUP ne peuvent être entièrement pris en compte dans les résultats annuels de ADA publiés dans son rapport d'activité. Seuls les résultats du premier semestre de chaque année le sont. Les résultats annuels présentés dans ce rapport sont donc différents de ceux présentés dans les rapports d'activité publiés annuellement, mais sont plus exhaustifs.

L'analyse des effets concerne principalement les **effets socioéconomiques** des programmes, et repose essentiellement sur la **conduite d'enquêtes** auprès d'échantillons d'utilisateurs et utilisatrices de services et solutions offerts pour une sélection de programmes. Les échantillons se veulent, dans la mesure du possible, statistiquement représentatifs de la population totale d'utilisateurs. La sélection de programmes est quant à elle effectuée de façon à assurer une diversité de thématiques couvertes par ces enquêtes, et un nombre significatif d'utilisateurs de services.

Lorsque cela est possible, certains effets socioéconomiques sont également mesurés via la collecte régulière de données par les organisations partenaires directement auprès de l'ensemble des bénéficiaires (tels que l'évolution du chiffre d'affaires et de l'emploi d'entreprises bénéficiaires de services financiers et d'accompagnement). Cette méthode implique la mise en place d'outils de collecte, de suivi et d'analyse qui peuvent se montrer complexes, et nécessite bien souvent la désignation de ressources humaines dédiées chez l'organisation partenaire ayant le temps et les capacités de se consacrer à la mesure d'impact.

ADA a également récemment expérimenté une **méthodologie d'analyse d'impact environnemental** de ses programmes axés sur l'énergie solaire ou l'efficacité énergétique. Les résultats de cette première analyse sont inclus dans ce rapport. A l'avenir, ADA diversifiera les programmes qui feront l'objet d'analyse d'impact environnemental, pour inclure en particulier ceux liés à l'agriculture et à la gestion forestière.



Périmètre du présent rapport

Ce rapport rend compte des résultats et effets de l'activité de gestion de programmes d'appui technique de ADA. Les résultats et effets de l'activité de conseil en investissement ne sont pas inclus, ceux-ci étant publiés dans les rapports d'impact des instruments d'investissement concernés.

La section « **Synthèse des résultats 2022-2024** » présente les données agrégées relatives aux résultats annuels de **l'ensemble des programmes** en cours de mise en œuvre en 2022, 2023 et 2024. Ces programmes ne sont pas nécessairement terminés et pourront générer des résultats supplémentaires au cours des prochaines années.

La section « L'impact de ADA » présente les données relatives aux effets d'une **sélection de programmes ou projets d'appui technique** mis en œuvre depuis plusieurs années pour chacune des catégories de population cibles. Certains de ces projets sont à l'heure actuelle terminés, mais leurs effets ont pu être identifiés et formalisés après leur clôture, c'est la raison pour laquelle ils sont inclus dans ce rapport.

Chaque chapitre, consacré à une catégorie de population, présente l'approche de ADA pour générer un impact, puis met en évidence les **effets réellement obtenus**, à partir d'**exemples d'interventions** concrètes illustrant les **démarches** mises en œuvre pour les atteindre.

Chaîne de résultats des interventions

Focus de ce rapport





Synthèse des résultats 2022-2024

ADA identifie **systematiquement les résultats** des programmes d'appui technique mis en œuvre avec ses organisations partenaires. Les résultats (outputs en anglais) concernent principalement le nombre et type d'utilisateurs des différents services et solutions offerts dans le cadre des programmes.

L'appui technique aux organisations partenaires



A travers ses programmes, ADA fournit de l'appui technique à des organisations partenaires afin de renforcer leur capacité à offrir des services ou solutions répondant aux besoins des populations ciblées.

Si une grande partie des organisations partenaires bénéficiant d'appui technique restent des institutions financières (dont la majorité sont des institutions de microfinance), cette proportion diminue au fil des années pour laisser place à d'autres types d'organisations, notamment des petites et moyennes entreprises (PME), coopératives et organisations de producteurs (OP).

Cela s'explique par l'adoption d'une approche de plus en plus holistique visant à compléter l'offre de services financiers aux populations cibles par d'autres types de services ou solutions complémentaires, telles que le renforcement de capacités (via des formations collectives ou un accompagnement individuel), des solutions d'accès au marché (par exemple via des plateformes digitales facilitant les relations et transactions entre acteurs d'une même chaîne de valeur, ou la certification de produits), ou des solutions d'accès aux services de base (tels que des équipements solaires).

Au cours des années 2022, 2023 et 2024 :



423

organisations partenaires ont bénéficié d'appui technique de la part de ADA.

CONTRIBUTION AUX ODD



8.10 Renforcement de capacités des institutions financières



17.3 Ressources financières en faveur des pays en développement
17.17 Facilitation des partenariats

Nombre et type d'organisations partenaires 2022-2024



* La catégorie « Autres » inclut des organisations à but non lucratif en majorité (incubateurs et accélérateurs, associations, ONG, centres de recherche, institutions publiques, réseaux et associations professionnelles).

Sur les 423 organisations partenaires, les deux tiers sont localisées ou interviennent en **Afrique (66 %)**, un quart en Amérique latine (25 %) et 7 % en Asie, tandis que 10 (2 %) interviennent dans plusieurs régions¹.

Zone d'intervention et nombre d'organisations partenaires



L'appui technique est en général fourni sur plusieurs années et il vise à :



renforcer les capacités internes de gestion des organisations partenaires

et/ou



améliorer ou développer avec elles de nouveaux services ou solutions destinés aux populations cibles

Le renforcement de capacités internes concerne principalement :



la gestion des risques



la gestion financière



la gestion des opérations (pour les PME notamment)



la digitalisation des processus internes



la gestion des performances sociales et environnementales

Les services et solutions destinés aux populations cibles développés ou améliorés avec les partenaires sont listés dans la section suivante.

¹ Parmi ces organisations, 18 ont un rôle de partenaire intermédiaire, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas les organisations locales offrant directement les services ou solutions aux populations cibles, mais des organisations locales ou internationales appuyées par ADA pour appuyer elles-mêmes d'autres organisations locales en contact direct avec les populations. Parmi elles, 9 investisseurs d'impact interviennent dans une grande diversité de pays à travers le programme SSNU, et un partenaire technique spécialisé dans les données spatiales intervient dans plusieurs projets dans différents pays. Leur zone d'intervention est donc « multiple ».

L'utilisation de services et solutions par les populations cibles



Grâce à l'appui technique fourni, 106 organisations partenaires parmi les 423 appuyées ont permis aux populations vulnérables d'accéder et d'utiliser une diversité de services et solutions qui visent à contribuer à leur autonomie et à leur capacité d'améliorer leurs conditions de vie.

Au cours des années 2022, 2023 et 2024 :



+ de 860 000

utilisateurs directs
(individus, ménages ou entreprises) des services et solutions développés ou distribués dans le cadre des interventions de ADA, dont au moins



31 % de femmes
(parmi les individus) ^{5.5}

Parmi eux :

+ de 385 000 utilisateurs de services financiers, dont :

- **82 % d'assurance** (¾ d'assurance décès-accident, ¼ d'assurance agricole) ^{1.4}
- **15 % de crédit agricole** ^{1.5}
- 3 % de crédit agroforesterie ou foresterie, énergie, eau et assainissement, jeunes, basé sur le revenu, de solutions de paiement ou d'autres services financiers digitaux ^{2.3}

+ de 340 000 utilisateurs de solutions d'accès au marché (parfois plusieurs), dont :

- **89 % d'une solution facilitant les transactions entre acteurs des chaînes de valeur agricoles** (une plateforme digitale mettant en lien producteurs avec fournisseurs d'intrants ou acheteurs dans la plupart des cas) ^{2.3}
- 10 % d'une **certification de leurs produits** pour vendre sur de nouveaux marchés et/ou vendre à un meilleur prix ^{2.3}
- 6 % du développement de nouveau produit ou ciblage de nouveaux marchés ^{2.3}

+ de 270 000 utilisateurs de services de renforcement de capacités (parfois plusieurs), dont :

- **77 % d'éducation financière** ^{4.4}
- **46 % de formation technique sur les bonnes pratiques de production agricole ou forestière** ^{2.4 13.1 13.2 15.2}
- 1 % d'accompagnement à l'entrepreneuriat ^{4.4 8.3}

+ 11 000 bénéficiaires d'accès aux services de base, dont :

- **76 % d'accès à l'eau et l'assainissement** ^{6.1 6.2}
- **24 % d'accès à l'énergie verte** (énergie solaire ou équipements efficaces en énergie) ^{7.1 7.2}

CONTRIBUTION AUX ODD



1.4 Accès aux services de base, dont la microfinance
1.5 Renforcement de la résilience des personnes vulnérables



2.3 Amélioration de la productivité agricole et des revenus des petits producteurs (y compris via l'accès aux facteurs de production, aux services financiers, aux marchés)
2.4 Adoption de pratiques agricoles productives, durables et résilientes



4.4 Renforcement des compétences nécessaires à l'emploi et l'entrepreneuriat



5.5 Participation des femmes à la vie économique



6.1 Accès à l'eau potable
6.2 Accès à des services d'assainissement



7.1 Accès à l'énergie
7.2 Accès aux énergies renouvelables



8.3 Développement économique, soutien à l'entrepreneuriat et création d'emploi, y compris par l'accès aux services financiers



13.1 Résilience et adaptation aux changements climatiques
13.3 Sensibilisation aux changements climatiques



15.2 Gestion durable des forêts



L'impact des interventions

*ADA se concentre sur l'identification des **effets** (outcomes) de ses interventions, c'est-à-dire des principaux **changements** perçus par les populations cibles sur leur activité économique et leurs conditions de vie, découlant de l'utilisation des services et solutions offerts dans le cadre des interventions. Ces effets sont analysés pour chacun des trois groupes de populations ciblées par les programmes d'appui technique menés entre 2022 et 2024.*

L'impact des interventions sur les petits producteurs et productrices agricoles



L'approche de ADA : une démarche holistique pour répondre à des besoins multiples



Les petits producteurs et productrices agricoles en Afrique, en Amérique latine et en Asie font partie des populations les plus vulnérables, **non seulement sur le plan économique, mais aussi de plus en plus face aux changements climatiques.** L'impact des sécheresses, de la variabilité croissante des précipitations et de la hausse des températures menace en particulier la productivité agricole. **Accéder au financement afin de gérer leur activité et la rendre plus résiliente est donc essentiel** pour cette population. Malgré cela, l'agriculture reste le parent pauvre des institutions financières, ce qui s'explique par une perception élevée des risques liés à ce secteur et l'absence de produits financiers adaptés, notamment en termes de saisonnalité et de durée.



Afin de répondre aux problématiques et besoins multiples des petits exploitants, ADA a progressivement révisé son approche. Si celle-ci se concentrait historiquement sur l'offre de services financiers dédiés à financer principalement l'activité de production avec des produits adaptés, elle est progressivement devenue de plus en plus holistique pour offrir, via des organisations locales, une diversité de services incluant **services financiers dédiés à différents segments de la chaîne de valeur** (production, stockage, transformation, commercialisation), **formations techniques, et solutions d'accès aux marchés.** Ces services et solutions doivent in fine permettre aux petits producteurs et productrices de **gérer, développer et pérenniser leur activité économique**, pour ainsi sécuriser ou augmenter leurs revenus, et à terme, **améliorer leurs conditions de vie.**

La pérennisation de l'activité agricole et la sécurisation des revenus issus de cette activité dépend en particulier de **l'adoption de pratiques de production durables** et résilientes face aux changements climatiques, mais aussi de l'accès à des mécanismes de gestion des risques tels que **l'assurance.**

La gestion et le développement de l'activité afin d'au minimum sécuriser, et au mieux augmenter les revenus, dépend quant à elle de **l'accès au financement** et de **l'accès à des marchés rémunérateurs.**

Cette section se concentre sur les effets des interventions qui visent à offrir ce type de services et solutions aux petits producteurs.



CONTRIBUTION AUX ODD



1.5 Renforcement de la résilience des personnes vulnérables



2.3 Amélioration de la productivité agricole et des revenus des petits producteurs (y compris via l'accès aux facteurs de production, aux services financiers, aux marchés)

2.4 Adoption de pratiques agricoles productives, durables et résilientes



13.1 Résilience et adaptation aux changements climatiques



© ASOMI - Apoyo Integral

Effet recherché :

Renforcer la résilience des petits producteurs face aux changements climatiques



Démarche :

Combiner financement et formation technique pour faciliter l'adoption de pratiques durables et maintenir ou augmenter la production et les revenus

Exemple d'intervention



Projet "Renforcer les capacités des petits producteurs à s'adapter au changement climatique", Amérique centrale

Dans le cadre d'un projet mis en œuvre en Amérique centrale avec le réseau régional de la microfinance REDCAMIF, plusieurs institutions de microfinance ont été appuyées pour développer des services financiers (crédits) combinés à de l'accompagnement technique pour **encourager l'adoption de pratiques de production agricole et d'élevage résilientes aux changements climatiques** par les petits producteurs financés par ces institutions.

En particulier, deux IMF partenaires au Nicaragua (FDL) et en République dominicaine (Banco Adopem) ont développé trois produits de crédit, dont deux dédiés au financement de l'élevage durable et un dédié au financement de l'agriculture durable.

A la fin du projet, fin 2023, une enquête a été menée auprès d'un échantillon de producteurs et éleveurs bénéficiaires afin d'identifier les changements survenus suite à l'utilisation de ces services.

Les résultats présentés sont une sélection de résultats de l'enquête et concernent un total de **132 répondants** bénéficiaires de l'un des trois produits financiers offerts.

Ces 132 répondants représentent 5 % de l'ensemble des 2 628 clients de ces produits à l'époque de l'enquête.

 **Profil des producteurs utilisateurs des services interrogés**

 **67 %**
Hommes

 **33 %**
Femmes



76 %

sont propriétaires des terres utilisées pour l'activité agricole

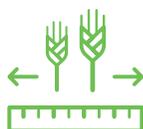


39 %

sont membres d'une association de producteurs

Superficie médiane utilisée pour l'activité agricole

3 ha



Effets du crédit et de l'appui technique sur les changements de pratiques de production

À la suite de l'utilisation du crédit et de l'appui technique fourni, 54 % des producteurs interrogés déclarent **avoir changé leurs pratiques de production**. Toutefois, changement de pratiques ne signifie pas nécessairement adoption de pratiques durables. En effet, 45 % des répondants seulement déclarent avoir adopté de telles pratiques.

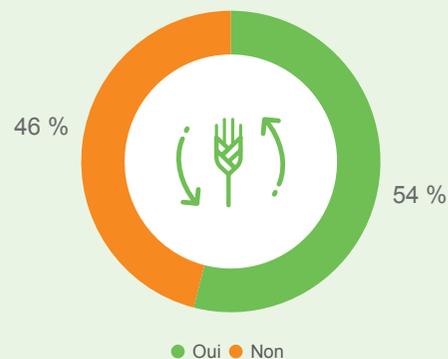
Ces résultats illustrent la **complexité du changement de comportement**. Fournir une formation ou un appui technique constitue une première étape importante, mais transformer ces nouvelles connaissances en pratiques effectives nécessite bien souvent un accompagnement individualisé et de long terme.

Ce processus dépend également de l'accès à d'autres facteurs-clés – tels que des intrants, des équipements spécifiques ou des ressources adaptées – qui sont parfois indisponibles ou difficilement accessibles dans les zones d'intervention.

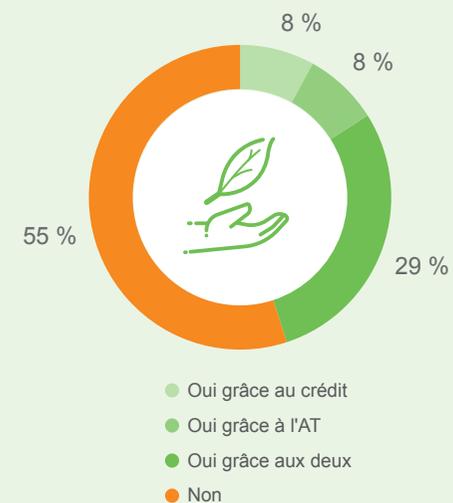
Une approche holistique, prenant en compte l'ensemble de ces éléments et offrant les conditions concrètes pour permettre à celles et ceux qui le souhaitent de changer durablement leurs pratiques, est donc essentielle.

Ainsi, dans le cas de ce projet, la majorité de ceux qui ont adopté des pratiques durables déclarent l'avoir fait **grâce à la combinaison du crédit et de l'appui technique reçus**.

Changement de pratiques



Adoption de pratiques durables



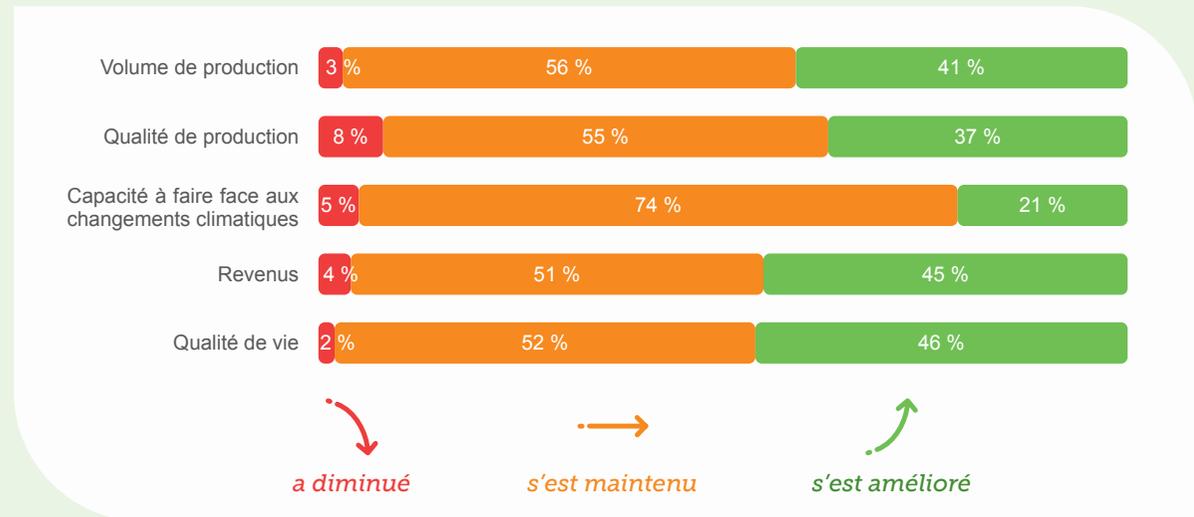
Effets de l'utilisation du crédit et de l'appui technique



Effets du crédit et de l'appui technique sur la production et les revenus

Qu'il y ait eu changement de comportement ou non, une partie non négligeable des producteurs ayant répondu à l'enquête déclarent des **effets positifs** de l'utilisation des services offerts, notamment **sur le volume et la qualité de leur production, les revenus issus de leur activité ainsi que sur leur qualité de vie**. Ce résultat indique que même sans changer de pratiques, le financement de l'activité permet au minimum de gérer l'activité agricole et d'en tirer des revenus.

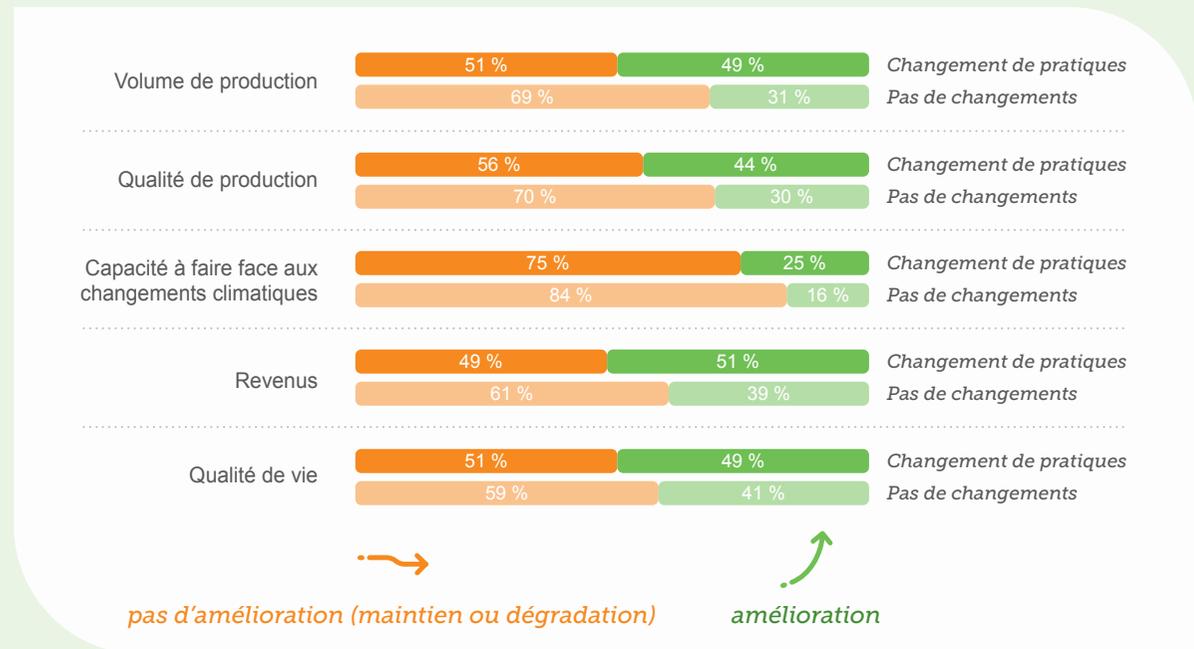
Toutefois, une plus grande proportion de producteurs déclare des effets positifs sur ces différents aspects lorsqu'ils ont effectivement changé leurs pratiques de production, ce qui confirme que les pratiques enseignées et les changements recommandés génèrent davantage d'effets positifs chez ceux qui les mettent en œuvre.



En revanche, bien qu'il s'agisse de l'objectif principal du projet, **une part plus faible** de producteurs déclare des effets positifs de l'utilisation des services sur leur **capacité à faire face aux changements climatiques**. Cela peut s'expliquer au moins par la multiplicité des facteurs influant sur cette capacité au-delà de ce que peuvent permettre l'utilisation d'un crédit et l'appui technique, par le temps nécessaire pour améliorer la capacité à faire face aux chocs, qui dépasse probablement la temporalité d'un projet, et par la difficulté pour les petits producteurs à identifier un tel changement.

Pour générer et observer des effets significatifs sur cet aspect, il est probablement nécessaire d'intervenir sur du plus long terme, avec une offre de services encore plus diversifiée. Il semble également essentiel de **renforcer la sensibilisation des petits producteurs aux changements climatiques, à leurs conséquences sur leur activité, et aux solutions** qu'ils peuvent adopter pour mieux gérer les chocs et changements à venir.

Effets en fonction du changement de pratiques





La contribution de ADA dans ce projet

La contribution de ADA a consisté à fournir un appui technique et financier au réseau régional REDCAMIF, afin qu'il puisse accompagner plusieurs institutions de microfinance dans le développement de produits financiers dédiés à l'adaptation aux changements climatiques. Cet appui technique et financier a notamment permis de **réaliser des études de marché pour identifier les risques climatiques** auxquels font face les clients des IMF, de **développer et tester les produits**, de capitaliser les différentes expériences et de les partager entre IMF du réseau. ADA a également coordonné l'enquête finale réalisée auprès des clients.

En accompagnant le réseau régional et non chaque IMF individuellement, ADA vise à **contribuer au renforcement des compétences au niveau local** afin que des acteurs-clés de l'écosystème tels que REDCAMIF puissent s'approprier les enseignements et répliquer à terme ce type d'initiative avec d'autres IMF.





Effet recherché :

Renforcer la résilience des petits producteurs face aux changements climatiques



Démarche :

Promouvoir l'assurance pour permettre aux petits producteurs de mieux gérer les risques

Exemple d'intervention



Projet "Assurance indicielle pour les producteurs agricoles" (projet SSNUP), Sénégal

Dans le cadre d'un projet mis en œuvre par Oikocredit, l'un des investisseurs d'impact partenaires du programme SSNUP (Smallholder Sustainability Upscaling Programme) coordonné par ADA, le courtier en micro-assurance Inclusive Guarantee a bénéficié d'assistance technique pour développer des **produits d'assurance indicielle destinée aux petits producteurs** en Afrique de l'Ouest et notamment au Sénégal.

Cultures couvertes : riz, maïs, millet, arachide.

Risques couverts : sécheresse, inondation, perte de rendement.

Types d'indices : indices climatiques (données de pluviométrie satellitaires ou au sol, données d'évapotranspiration) et indice hybride (données de pluviométrie et de rendement).

Distributeurs des produits d'assurance : coopératives en grande majorité, mais aussi institutions de microfinance et organisations non gouvernementales.

Au-delà du produit d'assurance lui-même, les producteurs ont également bénéficié de sessions de sensibilisation à l'assurance et de formations sur les bonnes pratiques de production.

A la fin du projet :

→ 69 919 producteurs ont été assurés.

→ 20 819 ont été indemnisés.

Fin 2023, une enquête a été réalisée auprès d'un échantillon de **358 producteurs** assurés afin d'identifier les changements et éventuels bénéfices tirés de l'utilisation de ce service.

Les résultats présentés sont une sélection de résultats de l'enquête qui peut être consultée dans sa totalité sur le site web SSNUP.² Les 358 producteurs interrogés représentent 0,5 % des 66 388 producteurs assurés au Sénégal.

² SSNUP, 2024.

L'assurance indicielle pour les producteurs au Sénégal. La voix des producteurs.

 **Profil des producteurs utilisateurs des services interrogés**

 **63 %**
Hommes

 **36 %**
Femmes



Âge moyen
48 ans

 **90 %** des producteurs n'avaient pas accès à l'assurance avant le projet

Superficie médiane des terres cultivées

4 ha



Superficie médiane assurée

1 ha



« Le fait d'avoir assuré mon riz me rend un peu plus confiant, sachant que je serai certainement indemnisé en cas de perte. »

« Avant l'assurance, nous n'avions pas assez de connaissances. »

« Il vaut mieux avoir une bonne production qu'être indemnisé. »

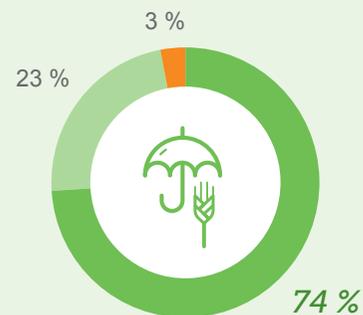


 **Effets de l'assurance sur la confiance et le changement de pratiques**

L'assurance est un type de produit particulier dont la valeur ajoutée peut être difficile à percevoir, notamment lorsqu'elle n'a pas été utilisée. Si ses effets matériels peuvent donc être difficiles à mesurer de façon systématique, l'assurance peut toutefois générer des **effets plus subjectifs et qualitatifs** mentionnés par ceux qui y ont souscrit.

Les producteurs expriment notamment une **plus grande confiance dans leurs activités agricoles** grâce à l'assurance. Une fois assurés, trois quarts d'entre eux ont envisagé la nouvelle saison agricole avec plus de **sérénité**. Le gain en confiance est en particulier plus élevé chez ceux qui ont participé aux sessions de sensibilisation sur l'assurance, et moins élevé chez ceux qui considèrent que les informations reçues sur l'assurance étaient peu claires. Cela confirme le **rôle primordial de l'éducation financière** en général et de la sensibilisation à ce type de produit en particulier pour en faire comprendre la valeur ajoutée.

Une fois l'assurance contractée, comment avez-vous envisagé la saison ?



- Plus sereinement / avec plus de confiance que d'habitude
- Comme d'habitude
- Avec plus d'angoisse (ex. : crainte d'avoir payé une assurance pour rien)

Au-delà de la sensibilisation et du produit d'assurance lui-même, les producteurs souscripteurs ont également bénéficié de **formations sur les bonnes pratiques de production**, afin de minimiser encore davantage les risques de pertes de récolte. Cette acquisition de connaissances a été valorisée par les producteurs, et mise en pratique pour certains d'entre eux.

40 % de producteurs ont changé leurs pratiques, et parmi eux, **84 %** ne l'auraient pas fait sans l'assurance.



Une telle combinaison de services permet à la fois de **donner plus de valeur à l'assurance**, et d'inciter un certain nombre de producteurs à **traduire le gain de confiance de façon concrète** en faisant évoluer leurs pratiques et en investissant dans l'amélioration de leurs exploitations.



Effets de l'indemnisation



Pour près de **80 %** des indemnisés ayant subi une perte de récolte, l'indemnité leur a permis d'éviter de prendre des mesures néfastes pour leur activité ou leur ménage, telles que s'endetter via des canaux risqués, réduire le nombre de repas par jour ou vendre du bétail.

Néanmoins, **39 %** des producteurs ayant subi une perte de récolte considèrent que le temps d'attente avant de recevoir l'indemnisation était long, et **90 %** des producteurs estiment que s'ils avaient reçu l'indemnité plus tôt, ils auraient pu prendre des mesures pour sauver leurs récoltes ou minimiser davantage les pertes.

Cela confirme que **l'assurance, via l'indemnité versée, peut effectivement avoir un effet matériel important en termes de réduction des pertes subies par les producteurs en cas de choc, à condition que le versement ait lieu rapidement.** A l'inverse, l'effet positif est réduit si les délais sont longs.



« La récolte de l'année dernière n'était pas bonne et c'est grâce aux indemnités qu'on a pu se relever. »

Malgré ces facteurs limitants, **65 % des producteurs ont une opinion plus positive sur l'assurance** en général après l'expérience avec Inclusive Guarantee, d'autant plus lorsque les informations fournies sur l'assurance ont été considérées comme claires et lorsqu'il y a eu indemnisation. Cela montre que l'un des enjeux cruciaux liés à l'assurance reste la compréhension du produit et de sa valeur, **compréhension qui peut être renforcée non seulement via l'éducation financière mais également via l'expérience concrète du produit.**



73 %

se disent donc prêts à souscrire d'autres produits d'assurance après cette expérience, les producteurs exprimant notamment leur besoin d'assurance santé.



La contribution de ADA dans ce programme

Le rôle de ADA dans le programme SSNUP consiste à **conseiller les investisseurs d'impact afin que les projets d'assistance technique qu'ils proposent au comité de sélection correspondent aux critères et objectifs du programme**, définis conjointement entre ADA et les bailleurs. Une fois le projet validé, ADA assure le **suivi des résultats** du projet partagés par l'investisseur, et du financement qui lui a été accordé pour la mise en œuvre.

Dans le cadre de ce projet, ADA a également **coordonné l'enquête** auprès des petits producteurs ayant souscrit à l'assurance, **analysé les données et discuté les résultats** avec l'investisseur et Inclusive Guarantee afin de permettre aux diverses parties prenantes d'apprendre et de faire évoluer leurs pratiques si nécessaire.



Effet recherché :

Améliorer les conditions de vie des petits producteurs via l'augmentation de leurs revenus monétaires et non monétaires



Démarche :

Faciliter l'accès aux intrants et la vente des produits à un meilleur prix grâce à l'accès au financement via une plateforme digitale pour les organisations de producteurs et leurs membres

Exemple d'intervention



Programme F2.0, Sénégal et Ethiopie

Le programme F2.0 consiste à mettre en lien les petits producteurs membres d'organisations de producteurs (OP) avec des IMF via une plateforme digitale (la plateforme F2.0) afin de faciliter leur **accès aux intrants grâce à l'accès au financement et à la livraison à temps** de ces intrants par les OP.

Les organisations de producteurs ont également accès à un **crédit stockage** de la part de ces IMF via la plateforme, afin d'acheter la récolte de leurs membres, de la stocker et de la vendre à la période appropriée pour en tirer le meilleur prix.

Cultures visées : arachide, mil, maïs, niébé.

IMF impliquées : 7 IMF au Sénégal et 2 en Ethiopie.

Début 2025 (depuis 2020) :

- 56 OP impliquées.
- 13 930 producteurs bénéficiaires du programme.
- + 8,5 millions € de crédit déboursés, dont 71 % de crédits intrants.

En 2024, une première enquête auprès d'un échantillon de **251** producteurs au Sénégal a été menée afin d'identifier les premiers effets de F2.0, les pistes d'amélioration des services offerts, et constituer une base de producteurs et productrices à suivre à travers des enquêtes futures.

 Profil des producteurs utilisateurs des services interrogés

 87 %
Hommes

 13 %
Femmes

(contre 24 % parmi les 7 955 utilisateurs des services au moment de l'enquête)³



Âge moyen

51 ans



78 %

ont un niveau
d'éducation primaire
au maximum

Superficie de terres
possédées en moyenne

 5,4 ha
(4 en médiane)

Superficie de
terres cultivées

 7,4 ha
(6 en médiane)



40 %

affiliés au programme
lors de la dernière
saison



Cultures



Arachide

99,6 %



Mil

86 %



Maïs

45 %



Niébé

18 %

60 %

restants étant
affiliés depuis plus
longtemps

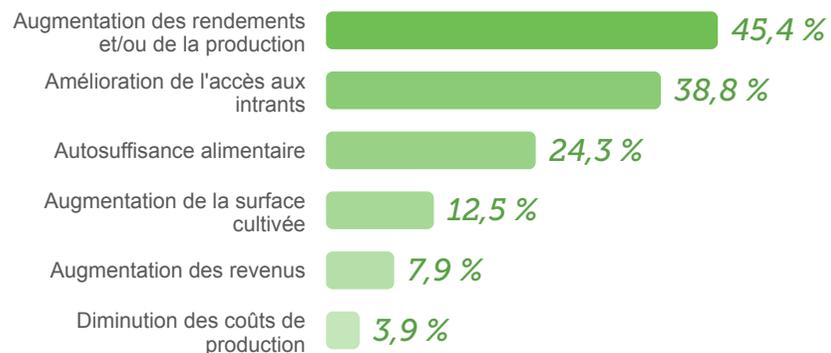


³ Comme mentionné dans la section Méthodologie, assurer la représentativité des échantillons d'enquêtés sur plusieurs critères n'est pas toujours réalisable en pratique. Cela a notamment été le cas pour cette première enquête F2.0. Toutefois, pour les enquêtes futures, une stratégie de ciblage particulière sera mise en place pour assurer notamment une meilleure représentativité des femmes dans l'échantillon d'enquêtés.



Effets de l'accès aux intrants sur l'activité agricole et la vie quotidienne des producteurs

Changements positifs⁴ perçus par les petits producteurs suite à leur affiliation au programme



L'un des principaux objectifs du programme est de permettre aux producteurs de **produire plus et mieux** grâce à l'accès aux intrants en quantité et qualité adéquates au bon moment.



39 % des anciens affiliés

(qui ont donc déjà eu la possibilité de commander des intrants via F2.0 contrairement aux nouveaux qui viennent de rejoindre l'initiative)

mentionnent spontanément une amélioration de leur accès aux intrants grâce au programme F2.0.

L'accent est souvent mis sur la mise à disposition « à temps » de ces intrants :



« La disponibilité des intrants à temps permet de démarrer la production dès les premières pluies. »

« La disponibilité des intrants permet de démarrer tôt la campagne. »

« La disponibilité des intrants permet de respecter le début de la campagne. »

Certains évoquent aussi l'accès à des semences de qualité :



« F2.0 m'a permis d'avoir des semences disponibles en quantité et en qualité. »

et l'accès aux engrais :



« Autrefois la quantité d'engrais avec laquelle on partait en campagne était beaucoup plus petite et cela impactait beaucoup les rendements. »

⁴ La question posée était ouverte, les réponses reçues étaient donc spontanées et n'ont pas été orientées. Elles ont été recatégorisées par la suite.

Si le chiffre de 39 % peut paraître faible, il peut s'expliquer par le fait que les besoins en intrants ne sont pas toujours entièrement comblés par F2.0 :

- 89 % ont commandé des semences, mais seulement 64 % estiment qu'ils ont pu le faire en quantité suffisante.
- 86 % ont commandé des engrais, mais seulement 69 % estiment la quantité suffisante.



Malgré cela,

45 %

mentionnent l'augmentation des rendements ou de la production comme changement positif principal, souvent présenté comme une conséquence directe de l'accès aux intrants.



« Avoir les semences à temps permet de bien démarrer la production et avoir de bons rendements. »

« Avoir très tôt les intrants permet de respecter les périodes de traitement d'engrais et d'avoir un bon développement et une bonne production à la récolte. »

« Cela permet de respecter la dose d'engrais par hectare et d'avoir une bonne production. »



13 %

mentionnent l'augmentation des surfaces cultivées, là aussi en tant que conséquence directe de l'accès aux intrants.

« F2.0 nous a permis d'augmenter notre surface de production. »

« Au début je cultivais 1 hectare, maintenant je cultive 2 hectares. »

« F2.0 m'a permis d'augmenter mes superficies. Je suis passé de 8 hectares à 9 hectares. »





24 %

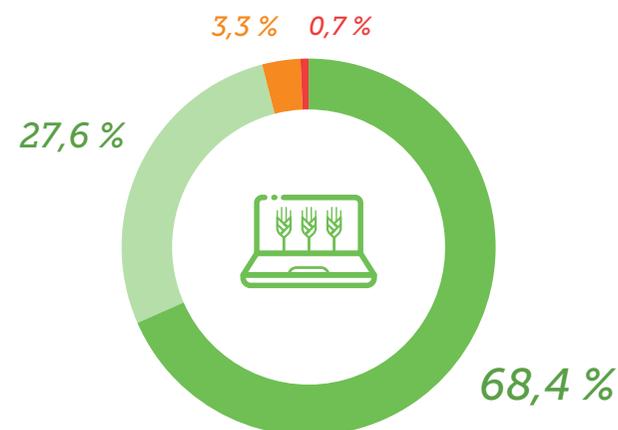
mentionnent l'autosuffisance alimentaire en tant que changement positif, effet non attendu du programme.

Alors que l'une des hypothèses du programme est qu'une production en plus grande quantité grâce à l'accès aux intrants devrait permettre de vendre également une plus grande quantité et donc d'en tirer des revenus plus élevés (ce qui est en effet mentionné spontanément par 8 % des répondants), un plus grand nombre de producteurs mentionne qu'une **partie significative du surplus de production est en fait utilisé pour l'autoconsommation**. Il s'agit ici d'une **augmentation des revenus non monétaires** des ménages : même si leurs revenus monétaires n'augmentent pas par ce biais, la production destinée à l'autoconsommation permet de combler un besoin de base des ménages, tout en réduisant leurs dépenses pour l'achat de denrées alimentaires.

En dehors de l'arachide, la part déclarée comme auto-consommée des trois autres cultures est en effet plus importante que la part vendue à l'OP. Les répondants déclarent ainsi autoconsommer respectivement 61 % et 67 % de leur production de maïs et de niébé.

Par conséquent, **96 % estiment l'impact de leur participation au programme positif sur leur activité agricole.**

En général, comment évaluez-vous l'impact de votre participation à F2.0 sur votre activité agricole ?



- Très bénéfique - Ma participation à F2.0 a eu un impact positif important
- Bénéfique - Ma participation à F2.0 a eu un petit impact positif
- Neutre - Je ne vois ni bénéfices ni désavantages
- Domageable - Ma participation à F2.0 a eu un impact négatif sur mon activité



La contribution de ADA dans ce programme

ADA a contribué au développement de la **plateforme digitale F2.0**, facilite la mise en relation entre **OP** et **IMF**, et contribue à la mise en œuvre des processus (de l'identification des besoins en intrants au suivi des financements accordés) via des agents locaux dédiés, tout en accompagnant les IMF à s'appropriier ces processus.

Si faciliter les relations et transactions entre acteurs des systèmes agricoles semble indispensable pour répondre aux besoins de ces différents acteurs et en particulier à ceux des petits producteurs, cela reste aujourd'hui un défi. Au cours des prochaines années, la contribution de ADA se concentrera en particulier sur l'appropriation de ces mécanismes par les différents acteurs impliqués afin d'en assurer la pérennité.

Par ailleurs, les petits producteurs participant au programme faisant face à des problématiques multiples et notamment aux conséquences des changements climatiques, des solutions additionnelles sont en cours d'ajout, telles que l'assurance indicielle et l'appui technique pour l'adoption de pratiques de production résilientes.





Leçons apprises et perspectives

✓ Les problématiques sont multiples et interdépendantes.

Tenter de répondre à un besoin spécifique sans répondre aux autres aboutira bien souvent à un effet limité voire à l'échec : par exemple, former aux pratiques durables alors qu'intrants respectueux de l'environnement et petite mécanisation ne sont pas disponibles dans la zone ne permettra pas aux producteurs d'appliquer ces pratiques ; permettre aux producteurs de produire plus alors qu'il n'existe pas de débouchés sur le marché ne leur permettra pas d'augmenter leurs revenus. Néanmoins, traiter toutes ces problématiques à la fois nécessite de travailler avec toute une diversité d'acteurs qui doivent se coordonner. Cela s'avère particulièrement complexe et ambitieux dans le cadre d'une même intervention. Aujourd'hui, ADA traite diverses problématiques à travers différents programmes, et cherche désormais à intégrer des composantes supplémentaires étape par étape dans certains de ces programmes.

✓ Les changements climatiques représentent aujourd'hui l'une des problématiques majeures.

Alors que chaque programme vise à traiter une problématique spécifique telle que l'accès à des services financiers adaptés ou l'accès aux intrants et aux marchés, **les conséquences des changements climatiques et de la dégradation des ressources naturelles sur la productivité** s'est imposée comme problématique majeure commune à toutes les interventions.

✓ Faire évoluer les pratiques de production reste un défi.

Si rendre ces pratiques plus durables et résilientes semble être l'une des solutions, **faire changer les habitudes et les comportements prend du temps, d'autant plus que le changement peut paraître risqué lorsque le résultat n'est pas garanti**. Si la formation est nécessaire, l'accompagnement plus individualisé sur du long terme avec des visites régulières l'est aussi, le défi étant de réussir à couvrir les coûts de cet accompagnement de façon pérenne.

✓ Les mécanismes de financement appropriés pour faciliter la transition vers des pratiques plus durables sont toujours manquants.

L'agriculture reste perçue comme un secteur risqué, et les financements de long terme permettant d'absorber les coûts de la transition font défaut, souvent en raison d'un manque de connaissances et de compréhension du secteur et de ses enjeux par les institutions financières.

✓ La sensibilisation et l'éducation financière restent également essentielles...

...non seulement pour les clients mais aussi pour les institutions financières et intermédiaires potentiels, en particulier lorsqu'il s'agit de promouvoir des solutions telles que l'assurance, dont le fonctionnement peut sembler complexe et la valeur ajoutée impalpable. En complément, l'expérimentation concrète du produit permettra d'autant plus d'en renforcer la compréhension, et son couplage à d'autres services plus tangibles lui ajoutera de la valeur.





L'impact des interventions

L'impact des interventions sur les jeunes entrepreneurs et entrepreneuses



L'approche de ADA : des jeunes micro-entrepreneurs aux petites entreprises gérées par ou employant des jeunes



En Afrique, en Amérique centrale et en Asie, les jeunes (personnes de 15 à 35 ans selon la définition de l'Union Africaine) constituent une part majoritaire de la population. Pourtant, **un grand nombre d'entre eux est sans emploi, ni scolarisé, ni en formation.** Les jeunes font donc partie des populations les plus vulnérables sur le plan socio-économique.

En effet, bien qu'ils puissent être considérés comme des entrepreneurs à succès potentiels étant donné leur goût pour l'innovation et leur dynamisme, les jeunes sont également considérés comme une catégorie à risque par les institutions financières, notamment en raison de l'absence de garantie qu'ils ont à offrir et de leur manque d'expérience.

Face à ce constat, ADA a progressivement fait évoluer son approche pour répondre aux défis spécifiques qu'ils rencontrent.

Depuis 2008, ADA soutient l'entrepreneuriat des jeunes en partenariat avec des institutions de microfinance afin de développer des produits financiers adaptés. Ces premières actions ont montré qu'au-delà du crédit, l'accès à l'accompagnement est également indispensable pour permettre aux jeunes de bien gérer leur activité et leur financement. Pour être efficace, cette combinaison de services nécessite **une approche multi-acteurs, mobilisant à la fois des acteurs financiers et des experts en accompagnement.** Elles ont aussi révélé que la pérennisation des services mis en place dans le cadre des interventions reste fragile, et que l'auto-entrepreneuriat ne convient pas à tous les jeunes.

Afin d'amplifier son impact en matière de maintien et création d'emploi pour les jeunes, **ADA cible donc depuis 2020 les jeunes entrepreneurs porteurs de petites entreprises déjà existantes et présentant un potentiel de croissance.**

Là encore, ces entreprises nécessitent non seulement des services financiers mais également un accompagnement adapté à leurs besoins spécifiques. Pour y répondre, ADA s'entoure donc, au-delà des institutions de microfinance, de nouveaux partenaires plus susceptibles d'offrir des services adaptés à cette cible mais avec qui elle avait jusque-là peu travaillé, tels que des incubateurs et des banques.



CONTRIBUTION AUX ODD



4 ÉDUCATION DE QUALITÉ

4.4 Renforcement des compétences nécessaires à l'emploi et l'entrepreneuriat



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

8.3 Développement économique, soutien à l'entrepreneuriat et création d'emploi, y compris par l'accès aux services financiers



Effet recherché :

Contribuer au développement économique et à l'emploi à travers le soutien aux jeunes entrepreneurs



Démarche :

Combiner mécanisme de financement flexible et accompagnement pré- et post-financement pour accompagner la croissance des entreprises portées par les jeunes

Exemple d'intervention



Programme "Young Entrepreneurs Sustainable Financing Initiative" (YES-FI), Guatemala, Nicaragua, El Salvador, Sénégal, Burkina Faso et Mali.

Afin de renforcer son impact en termes de soutien à l'emploi des jeunes, ADA lance en 2020 le programme YES-FI, qui a pour objectif de tester et déployer un nouveau mécanisme de financement dédié aux jeunes entrepreneurs porteurs de petites entreprises à potentiel de croissance :

- **Produit financier** : prêt basé sur le revenu.
- **Cible** : jeunes entrepreneurs de 18 à 35 ans.
- **Besoins de financement** : entre 5 000 et 50 000 €.
- **Maturité** : entre 24 et 36 mois.
- **Garantie demandée** : aucune.
- **Remboursement** : flexible, en fonction du chiffre d'affaires généré par l'activité économique.
- **Accompagnement** : préfinancement (réalisation des projections financières et montage du dossier de financement) et post-financement (à la carte).

Le programme YES-FI repose sur plusieurs hypothèses :

1. Le crédit YES-FI est envisagé comme un levier initial vers d'autres sources de financement, l'objectif étant de voir les banques prendre le relais à l'issue de ce premier crédit.
2. La relation préexistante entre les entrepreneurs et les incubateurs, ainsi que leur accompagnement non financier tout au long du financement, est supposée réduire le risque de crédit.
3. Le recours à un prêt basé sur les revenus offre une flexibilité jugée essentielle pour soutenir les entreprises dans leurs premières phases de croissance.
4. Le crédit YES-FI devrait aider les entreprises financées à amorcer leur croissance, notamment en chiffre d'affaires, mais surtout en créant des emplois. Le programme part du principe que les entreprises ciblées ont le potentiel de générer une valeur économique et sociale significativement plus élevée que les micro-entrepreneurs, dont l'impact économique reste souvent limité au ménage.

Quatre ans après le lancement du programme, dont près de 18 mois consacrés à structurer les partenariats entre banques et incubateurs ainsi qu'à concevoir les mécanismes de financement, **86 entreprises** ont pu bénéficier de 96 crédits.

Montant moyen des prêts : 18 993 €



Profil des entrepreneurs financés⁵

Parmi les 86 entreprises :



50

entreprises
gérées ou
développées
par des jeunes

18

employant
une majorité de jeunes



26

gérées ou développées
par des femmes



Burkina Faso



Amérique centrale⁶



Moyenne
des employés
temps plein :

13

6



Chiffres
d'affaires
annuel
moyen :

27 800 €

150 000 €

36



ayant
un impact social
et/ou environnemental

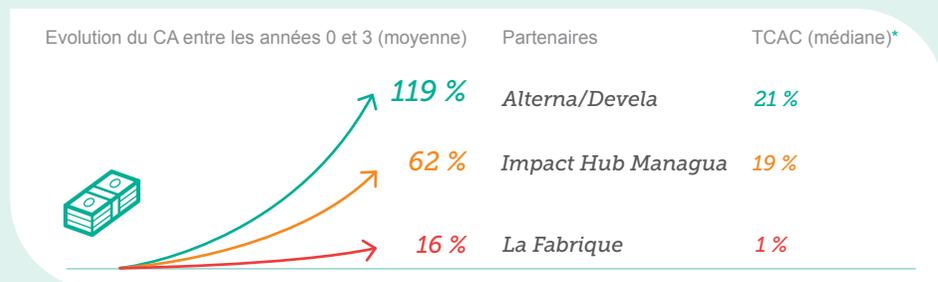


⁵ Caractéristiques des entrepreneurs l'année précédant le financement, accompagnés par les 3 incubateurs partenaires principaux du programme : Alterna au Guatemala, Impact Hub au Nicaragua et La Fabrique au Burkina Faso.

⁶ Les valeurs extrêmes des entreprises accompagnées par Alterna/Devela, l'incubateur au Guatemala, ont été exclues de ces calculs, soit les valeurs de 6 entreprises sur 58. Les informations sur les valeurs extrêmes pour les deux autres partenaires ne sont pas disponibles.

Effets du financement et de l'accompagnement sur la croissance de l'entreprise⁷

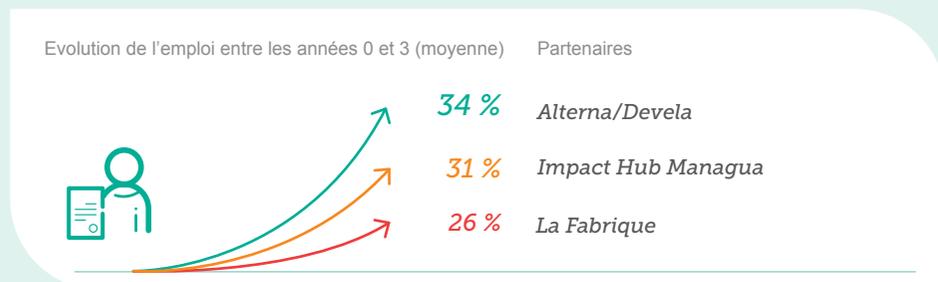
Evolution du chiffre d'affaires



*Le taux de croissance annuel composé (TCAC) est une mesure statistique pour estimer la croissance annuelle moyenne entre deux dates, permettant de comparer plusieurs entreprises sur des périodes différentes.

On observe une **croissance du chiffre d'affaires** allant de 16 % à 119 % (selon les partenaires) entre l'année précédant le financement et la troisième année post-financement. La croissance moyenne annuelle, elle, varie de 1 % à 21 %. Ces moyennes cachent une **hétérogénéité de situations**, la faible moyenne au Burkina Faso étant par exemple tirée vers le bas par le cas d'une entreprise ayant rencontré de grosses difficultés.

Evolution de l'emploi temps plein



La croissance de l'emploi évolue quant à elle de 26 % à 34 % (selon les partenaires) entre l'année précédant le financement et la troisième année post-financement. **Les résultats en matière de croissance de l'emploi sont donc plus modestes**, notamment au Guatemala où l'emploi temps plein reste limité même trois ans après le financement (sur l'échantillon de 19 entreprises, la médiane de 5 travailleurs reste stable entre l'année 0 et l'année 3).

Cela signifie que la croissance du chiffre d'affaires de ce type d'entreprise ne se traduit pas nécessairement, en tout cas pas rapidement, en croissance de l'emploi. Il est donc essentiel de tenir compte de ce résultat pour fixer des objectifs liés à la création d'emploi de façon réaliste.

De façon générale, les financements accordés ont néanmoins contribué à **créer ou maintenir 1 148 emplois temps plein** au sein de 77 entreprises dans 4 pays⁸.

Effets sur l'accès aux financements

Par ailleurs, suite à l'octroi d'un crédit YES-FI basé sur le revenu, **14 entreprises ont obtenu, pour la première fois, un financement issu d'une source formelle⁹** (prêt bancaire pour financer l'activité, ligne de crédit, capital externe). Ces financements formels s'élèvent à :



Ils démontrent un **effet levier considérable même si le nombre d'entreprises concerné reste relativement faible** (16 % des bénéficiaires du programme).

⁷ L'analyse des effets concerne uniquement les entreprises financées depuis 3 ans ou plus (soit 23 ou 25 entreprises en fonction de l'indicateur concerné), afin de considérer une période suffisante pour observer des changements éventuels.

⁸ Soit 90 % des entreprises financées, les données n'étant pas disponibles pour les 10 % restants. Ces chiffres incluent les valeurs extrêmes, contrairement aux chiffres sur les taux de croissance.

⁹ Les financements formels n'incluent pas les dons, les subventions, les financements d'ami(e)s ou membres de la famille, les prêts bancaires personnels non productifs ainsi que les prêts informels via des groupements d'épargne.



La contribution de ADA dans ce programme

ADA a fourni un appui structurel aux incubateurs partenaires, afin de les aider à :

- A. Nouer un partenariat** avec une institution financière (en Afrique) ;
- B. Lever des financements** pour déployer les mécanismes de financements auprès des entrepreneurs ;
- C. Repenser leur stratégie globale**, en particulier en ce qui concerne leur autonomie financière et l'intégration durable du financement basé sur le revenu dans leur modèle économique ;
- D. Développer des outils de suivi** des crédits et de données d'impact des entreprises bénéficiaires ;
- E. Selon les cas, mettre en place un logiciel de gestion global.**

Cet appui multi-dimensionnel s'est avéré essentiel pour permettre aux incubateurs ou gestionnaires de fonds d'aborder et d'améliorer leur nouveau rôle dans la chaîne de financement des petites entreprises.



Générer de l'impact au sein des communautés locales : le cas de Cacao Embassy



© Cacao Embassy - Cohete Studio

Cacao Embassy, entreprise à impact lancée par les frères Matute au Guatemala et accompagnée par Alterna dans le cadre du programme YES-FI



L'aventure Cacao Embassy des trois jeunes frères Matute a commencé dans la cuisine familiale. En 2018, Pablo, le cadet, organisait des visites touristiques à la rencontre de producteurs de cacao. Afin de gagner leur confiance, il leur achetait des fèves de cacao qu'il stockait chez ses parents. Celles-ci étaient cependant difficiles à conserver en raison de leur forte odeur. Il a donc décidé de les transformer en chocolat.

C'est ainsi que Pablo et ses frères ont commencé à apprendre le processus en regardant des vidéos YouTube, qu'ils mettaient en pratique dans la cuisine de leurs parents. Ce parcours d'apprentissage par essais et erreurs leur a permis de devenir des experts dans la transformation du chocolat. Aujourd'hui, ils ont créé leur propre marque de chocolat haut de gamme (Chocolate Sero) et proposent également la transformation et le branding du chocolat pour le compte des producteurs.



Un modèle économique à impact social et environnemental

Au Guatemala, 70 % des producteurs de cacao gagnent moins d'un dollar par jour et n'arrivent pas à vivre de leur production. Beaucoup d'entre eux sont contraints de vendre leurs terres. Le modèle économique des frères Matute se distingue par le fait que l'entreprise transforme et emballe le chocolat directement au Guatemala, ce qui leur permet de payer un prix plus élevé aux producteurs de cacao. Actuellement, ils collaborent avec cinq coopératives regroupant 300 petits exploitants qui pratiquent des modes de production respectueux de l'environnement. Ainsi, leur modèle contribue à la fois à améliorer les conditions de vie des petits exploitants et à préserver la biodiversité. Ils l'appellent « el buen cacao » (le bon cacao).



© Cacao Embassy - Cohete Studio



Un financement adapté aux besoins des jeunes entrepreneurs

Entre 2018 et 2021, l'entreprise est principalement financée par les contributions de membres de la famille et des prix entrepreneuriaux, ce qui leur permet de rassembler presque 100 000 US\$ pour démarrer l'activité. À la recherche de capitaux pour financer l'achat d'une nouvelle machine permettant de réduire le temps de production, les jeunes frères entendent parler de Catalyzer, un mécanisme de financement mis en place par l'incubateur Alterna. **En 2021, ils décident de franchir le pas et demandent un prêt de 50 000 US\$ (soit 46 965 €).**



« *Nous étions enchantés du processus car il était très rapide et nous ne devions pas fournir de garantie* », expliquent les frères Matute.

« *Le montant était gérable et n'impliquait pas une prise de risque trop importante* ».

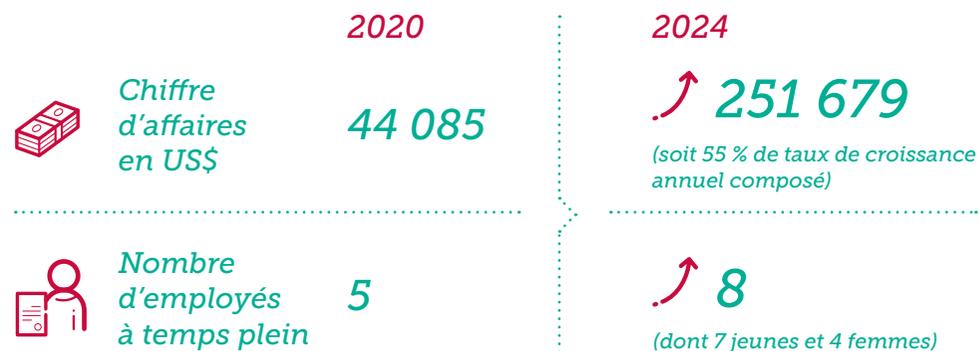
Les jeunes entrepreneurs ont également bénéficié d'un **accompagnement post-financement assuré par Alterna**, qui s'est révélé déterminant pour renforcer leur réseau professionnel et obtenir un appui personnalisé dans le développement de leur entreprise.

Principalement destiné à améliorer l'équipement de production et à renforcer l'efficacité opérationnelle, le prêt basé sur le revenu a également eu des effets structurants pour l'entreprise. Il a permis à Cacao Embassy d'**augmenter sa capacité de production**, de conclure des contrats plus importants avec des acheteurs, de consolider son équipe administrative, et aux frères Matute de se verser une première rémunération.



© Cacao Embassy - Cécile Studio

Depuis ce financement initial, **Cacao Embassy affiche une croissance soutenue**, bien qu'inférieure aux prévisions initiales, avec une augmentation moyenne annuelle de **55 %** de son chiffre d'affaires et un élargissement progressif de son équipe.



Au 26 février 2025, l'entreprise avait remboursé 47 % de sa dette. Signe de la crédibilité renforcée de l'entreprise, les frères Matute ont depuis mobilisé 250 000 US\$ de financement bancaire pour continuer d'adapter leur usine de production.



Leçons apprises et perspectives

✓ L'identification de petites entreprises en croissance portées par des jeunes reste un défi.

Afin de maximiser son impact en termes d'insertion économique des jeunes, cette limite a conduit ADA à **élargir sa cible**, pour inclure des entreprises dirigées par des entrepreneurs plus âgés mais employant majoritairement des jeunes.

✓ Le renforcement structurel des incubateurs s'avère essentiel...

...pour qu'ils puissent **jouer pleinement leur rôle dans un modèle de partenariat** impliquant fournisseur de services financiers et fournisseur d'accompagnement. Pour préparer les entrepreneurs à l'investissement, **les structures d'accompagnement ont besoin d'être renforcées** en termes de compétences internes (notamment sur le plan financier) et de capacités organisationnelles (vision stratégique claire, modèle économique pérenne, capacités de gestion, etc.).

✓ La croissance des entreprises ciblées est lente et ne génère pas immédiatement de l'emploi.

Le développement des jeunes entreprises se fait par étapes : il faut souvent plusieurs années pour qu'un entrepreneur consolide ses compétences, stabilise une première offre de produits ou services, puis engage une croissance significative. Durant cette phase, l'entreprise reste fragile, et tout choc peut nuire à sa viabilité, y compris à sa capacité à honorer ses engagements financiers.

Par ailleurs, **la hausse du chiffre d'affaires ne mène pas automatiquement à la création d'emplois**. Les revenus sont souvent réinjectés dans l'activité (investissements matériels, fonds de roulement, etc.) avant d'être consacrés à des recrutements. Ainsi, un projet d'appui à l'entrepreneuriat n'aboutit à des effets sur l'emploi qu'à condition d'être inscrit dans la durée et/ou de cibler des entreprises déjà relativement matures.

✓ Pour maximiser l'impact des interventions en matière d'emplois, il est probablement nécessaire de s'orienter vers des entreprises plus matures et à fort potentiel d'emploi.

Les prochaines étapes pour ADA consisteront donc à **accompagner des PME de plus grande taille**, présentant un potentiel avéré de croissance et de création d'emplois, l'objectif étant, à travers le renforcement de PME prometteuses, de travailler en amont et en aval de leur chaîne de valeur. Ainsi, le potentiel de mise à l'emploi des jeunes ne résidera plus seulement dans la création d'emplois salariés au sein des PME (dits « emplois directs »), mais également d'auto-emplois (dits « emplois indirects ») via la création de relations d'affaires saines et durables entre des micro-entrepreneurs (et des groupements d'intérêts économiques ou coopératives de membres) et des PME en croissance.

Par ailleurs, **un focus plus important sera donné aux entreprises et aux chaînes de valeur à impact social ou environnemental**, ce qui permettra non seulement de créer des emplois, mais de le faire dans des secteurs d'avenir qui impactent positivement les communautés dans lesquelles elles s'inscrivent.





L'impact des interventions

L'impact des interventions sur les ménages vulnérables ayant peu accès aux services de base



L'approche de ADA : de la réponse aux besoins individuels aux initiatives à plus grande échelle



Les services de base tels que l'énergie, l'eau ou l'assainissement sont encore inaccessibles pour une part importante de la population : 48 % de la population n'avait pas accès à l'électricité en Afrique subsaharienne en 2022 (Banque Mondiale), 2,2 milliards de personnes manquent encore d'eau potable gérée en toute sécurité et plus de la moitié de la population mondiale (4,2 milliards de personnes) n'a pas accès à des services d'assainissement sûrs (OMS/UNICEF 2023).

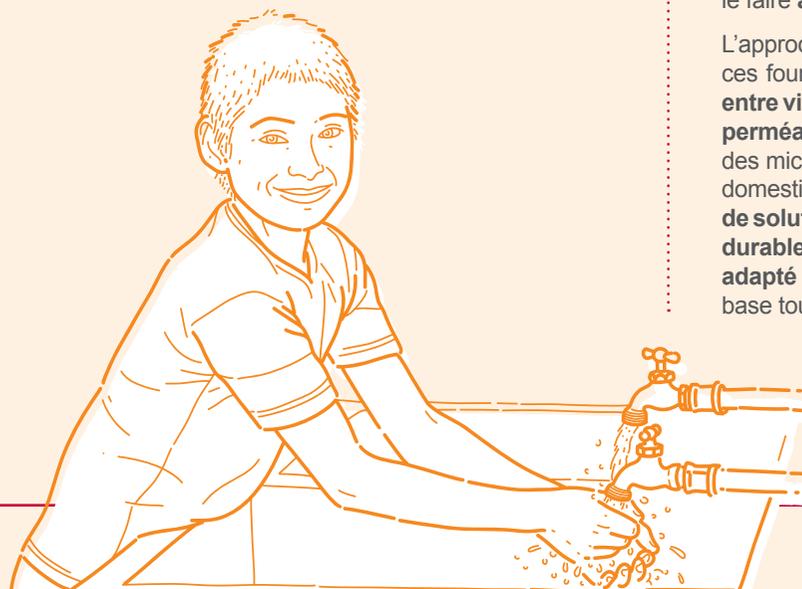
Cette situation affecte significativement les conditions de vie de ces personnes mais également leur possibilité de saisir des opportunités et donc à terme, d'améliorer ces conditions de vie. Face à ces besoins colossaux, la finance inclusive peut être considérée comme un outil pertinent pour permettre aux populations vulnérables d'accéder à des services de base abordables et de qualité malgré le manque d'infrastructures ou d'investissement.



Historiquement, ADA a principalement orienté son action vers le soutien aux institutions de microfinance, afin de développer des produits financiers destinés à l'acquisition d'équipements (solaires, efficaces en énergie, ou installations d'assainissement) par les ménages. Si cette approche a permis de répondre à certains besoins individuels, elle a montré ses limites en termes de portée (ce type de produit financier restant bien souvent une niche dans le portefeuille des IMF) et de réponse aux défis structurels de l'accès aux services de base. **ADA a donc progressivement élargi son champ d'action pour adopter une stratégie visant à renforcer l'ensemble des chaînes de valeur locales de l'accès à l'eau ou l'énergie.**

Cette stratégie consiste à cibler des **fournisseurs privés de services de base locaux** (tels que gestionnaires de minicentrales solaires ou fournisseurs privés d'accès à l'eau), capables de servir une clientèle plus importante, mais qui ont également besoin d'une diversité de services financiers comme non-financiers pour le faire à **plus grande échelle de façon durable.**

L'approche nécessite également d'appuyer les clients finaux de ces fournisseurs. Dans des contextes fragilisés, où **la frontière entre vie familiale et activité économique est particulièrement perméable**, ces clients sont donc à la fois des ménages mais aussi des micro- et petites entreprises, utilisant ces services à des fins domestiques comme productives. Là encore, une **combinaison de solutions incluant sensibilisation à l'adoption de pratiques durables, accompagnement entrepreneurial et financement adapté** est nécessaire pour stimuler la demande de services de base tout en soutenant le développement communautaire.



CONTRIBUTION AUX ODD



1.4 Accès aux services de base, dont la microfinance



6.1 Accès à l'eau potable
6.2 Accès à des services d'assainissement



7.1 Accès à l'énergie
7.2 Accès aux énergies renouvelables



Effet recherché :

Améliorer l'accès à l'eau des ménages



Démarche :

Financer les opérateurs privés pour faciliter l'accès à l'eau propre des ménages

Exemple d'intervention



Projet-test sur l'accès à l'eau au Cambodge

Au Cambodge, l'accès à l'eau potable via le réseau y est assuré par le secteur public en zone urbaine et repose sur des opérateurs privés en zone rurale. Ces derniers assurent environ 50 % de la distribution d'eau par canalisation, mais seule la moitié des villages du pays est actuellement couverte.

L'extension du réseau dans les zones rurales dépend donc largement des opérateurs privés, majoritairement des entreprises familiales locales, souvent limitées en capacités techniques et en accès au financement. Or, la mise en place de réseaux d'eau fiables nécessite des compétences techniques avancées et le respect de cadres réglementaires stricts.

Dans ce contexte, ADA a mené un projet-test (de courte durée et d'envergure limitée, principalement pour en apprendre davantage sur le secteur) avec l'IMF Chamroeun, en partenariat avec iSEA, Aqua for All et Oikocredit, lancé en février 2023, pour **mettre en place des lignes de crédits destinées aux opérateurs privés dans le secteur de l'eau**. L'objectif était de soutenir leurs activités en leur accordant des prêts destinés à l'extension, la rénovation ou la modernisation de leurs infrastructures, ainsi qu'au financement de leur fonds de roulement pour assurer les opérations quotidiennes.

Dans le cadre du projet :

- **5 opérateurs** ont reçu un crédit pour un total de **533 000 US\$**, ainsi qu'une assistance technique pour la construction de leur business plan et l'élaboration de leur stratégie d'extension et amélioration d'infrastructures.
- **3 d'entre eux** ont utilisé la somme empruntée pour **élargir le nombre de ménages raccordés**, pour un total de **7 524 nouvelles connexions**.

A la fin du projet, ADA a encadré une enquête auprès des opérateurs financés et d'un échantillon de **221** ménages clients, afin d'identifier les effets positifs perçus par les ménages à la suite du raccordement au réseau d'eau.

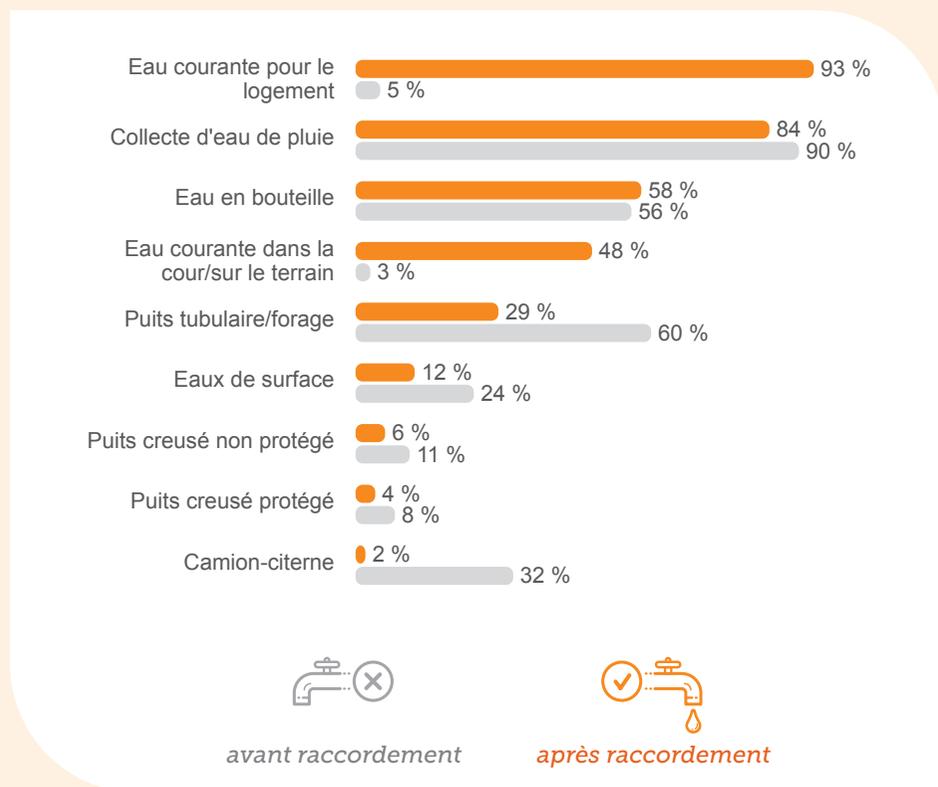


Effets de l'accès au réseau d'eau courante sur l'approvisionnement et les usages

Après le raccordement au réseau d'eau, le changement de sources d'approvisionnement en eau parmi les personnes interrogées est significatif. L'accès à l'eau par canalisation a fortement augmenté : **l'accès via les branchements directs à l'intérieur des habitations est passé de 5 % à 93 %, et celui via les branchements dans les cours ou les parcelles de 3 % à 48 %.**

Le recours à des sources d'eau non sécurisées a par conséquent fortement diminué.

Sources d'approvisionnement en eau des ménages raccordés

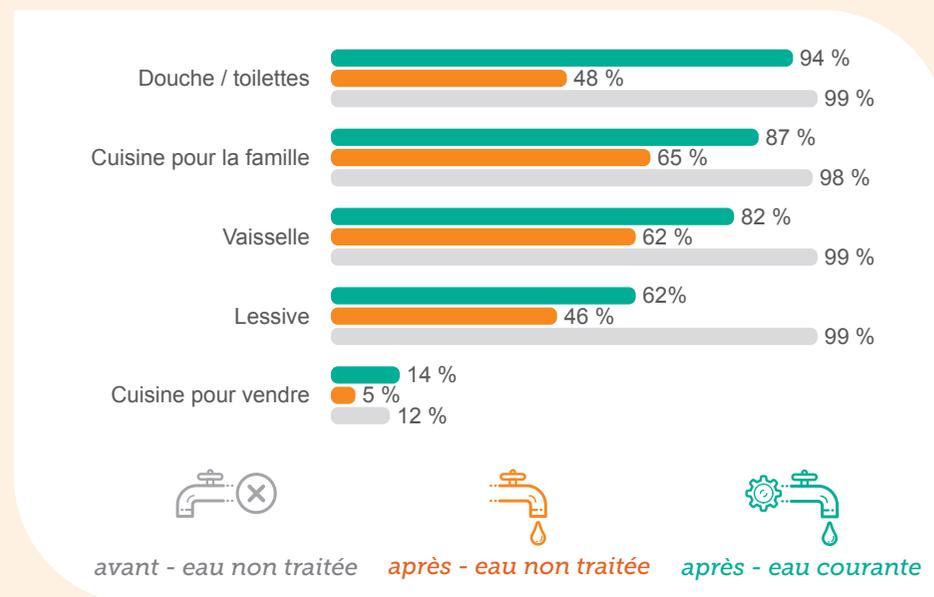


On observe également une évolution des usages de l'eau, en particulier une **réduction de l'utilisation d'eau non traitée**, notamment pour des usages alimentaires — tant pour la consommation domestique que pour les activités commerciales — ainsi que pour l'hygiène personnelle et l'entretien du domicile.

On note toutefois que **les ménages continuent parfois d'utiliser l'eau non traitée après raccordement, même s'ils utilisent également de l'eau traitée. Cela peut s'expliquer par le fait que l'accès à l'eau courante ne permet pas de satisfaire tous les besoins.** En effet, si la plupart des personnes interrogées sont satisfaites des services octroyés par les opérateurs (59 %, contre 5 % qui ne se déclarent pas satisfaits, les 36 % restant n'ayant pas d'avis tranché), de nombreux clients et clientes signalent des interruptions de service récurrentes — bien que généralement moins d'une fois par semaine — ainsi que des problèmes liés à la qualité et à la quantité d'eau distribuée, à l'entretien du réseau et au service après-vente.

Ces interruptions de service ou manquements en termes de quantité et qualité peuvent expliquer le maintien du recours à l'eau non traitée.

Usages de l'eau traitée et non traitée avant et après raccordement



Effets de l'accès au réseau d'eau courante sur la qualité de vie quotidienne



80 %

des personnes interrogées mentionnent une amélioration de leur qualité de vie depuis la connexion au réseau d'eau.

(2 % ont déclaré avoir observé un changement négatif et 18 % n'avaient observé aucun changement)

62 %

des répondants évoquent un plus grand confort

33 %

mentionnent un sentiment accru de sécurité

 Ce sentiment de sécurité est principalement lié au fait de **ne plus devoir se rendre dans une zone éloignée pour aller chercher de l'eau** :

La voix des ménages



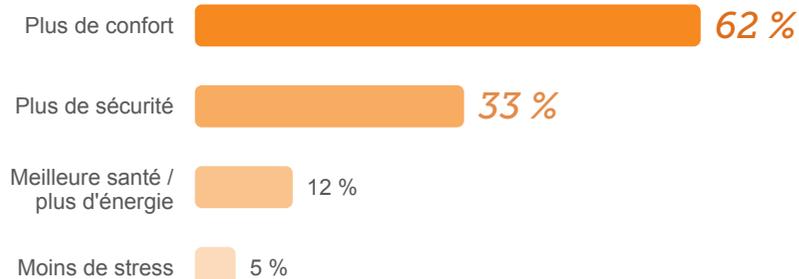
« Je n'ai plus besoin d'aller chercher de l'eau après ma journée de travail et les tâches ménagères. »

« J'ai désormais de l'eau disponible chez moi à tout moment. »

La voix des ménages

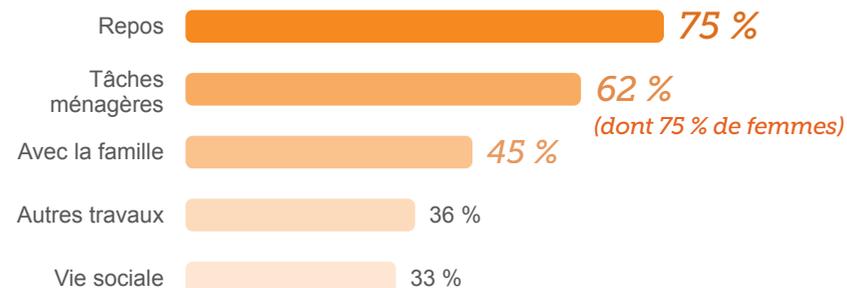


Changements dans la vie quotidienne



L'amélioration de la qualité de vie se traduit également par un **surplus de temps disponible** :

Utilisation du temps rendu disponible suite au raccordement au réseau d'eau courante





La contribution de ADA dans ce projet

Dans le cadre de ce projet-test, la contribution de ADA a consisté à **financer l'IMF Chamroeun pour le développement et le test du produit financier dédié aux opérateurs privés ainsi que l'assistance technique fournie par le partenaire iSEA** aux opérateurs pour l'élaboration de leur business plan. L'objectif des projets-tests est notamment d'apprendre par l'expérience sur un nouveau sujet. ADA a donc également coordonné l'enquête auprès des opérateurs et des ménages à la fin du projet.

Cette expérimentation a permis de prendre conscience des difficultés à octroyer des prêts dans ce secteur, en raison de la forte concurrence et des coûts élevés liés à la maintenance des infrastructures, ce qui complique la fourniture d'un service d'accès à l'eau rentable et de qualité.

Elle a également confirmé la pertinence du ciblage des opérateurs, qui expriment un besoin réel de financements et de soutien technique. A terme, un appui plus structuré à ces acteurs permettrait d'améliorer la qualité et de pérenniser leur offre de services.

Enfin, elle a révélé le besoin de renforcer les compétences des IMF pour qu'elles développent des produits financiers réellement adaptés aux spécificités d'un secteur qu'elles soutiennent encore peu, malgré les besoins importants.





Effet recherché :

Réduire l'empreinte carbone des solutions d'accès à l'énergie



Démarche :

Favoriser l'accès des populations à des équipements efficaces en énergie ou fonctionnant à l'énergie renouvelable

Depuis plusieurs années, ADA favorise l'accès à l'énergie propre pour les populations vulnérables en appuyant ses partenaires locaux à développer des services financiers adaptés à l'acquisition d'équipements solaires ou efficaces en énergie.

Au-delà des effets socio-économiques positifs attendus de l'utilisation de ces équipements, il est devenu nécessaire, dans un contexte d'urgence climatique, **d'estimer l'impact environnemental de ce type d'initiative, en particulier en termes de réduction d'émissions de gaz à effet de serre**. Si la priorité pour les populations vulnérables reste de s'adapter aux conséquences des changements climatiques, ADA a en effet souhaité s'assurer que les solutions qu'elle promeut sont cohérentes avec un objectif de développement durable et notamment sobre en carbone.

ADA s'est donc associée au LIST (Luxembourg Institute of Science and Technology) pour réaliser une analyse d'impact en termes d'émissions de gaz à effet de serre de différents types d'équipements promus à travers ses projets.

Exemple d'intervention



Projets-tests sur l'accès aux équipements efficaces en énergie ou fonctionnant à l'énergie solaire au Bangladesh et au Sénégal



Au Bangladesh

Les populations des « chars »¹⁰ du Bangladesh dépendent de l'agriculture et de la pêche et vivent avec un accès très limité aux services de base. La gestion de l'eau pour la production agricole, étant donnée l'alternance de périodes de sécheresse et d'inondations, est un des défis majeurs.

Afin de permettre aux populations du char Chitulia Digha de mieux gérer l'irrigation pour la production de riz en période sèche, ADA et l'ONG Friendship au Luxembourg et au Bangladesh se sont associées pour installer un système agricole solaire composé de **deux pompes à eau, une batteuse de riz et un séchoir** alimenté par l'électricité produite par un système de **48 panneaux photovoltaïques et de 45 batteries**. L'utilisation de ce système permet aux populations de réduire leurs coûts de production du riz par rapport à un système basé sur des pompes fonctionnant au diesel, tout en réduisant l'empreinte environnementale de leur activité.

Au total, **50 producteurs** ont été formés aux bonnes pratiques de production du riz et d'irrigation et à l'utilisation des équipements installés. A la fin du projet, **35 producteurs utilisent le système d'irrigation solaire et 40 ménages sont alimentés en électricité**.



© Friendship Luxembourg et Bangladesh



© Nicolas Reménye

Au Sénégal

Les populations du Sénégal en région rurale ont très peu accès à l'énergie pour satisfaire leurs besoins essentiels, notamment l'éclairage et la cuisson.

Le projet-test, mené avec l'ONG Le Partenariat, avait pour objectif de **renforcer les capacités entrepreneuriales des femmes vendeuses d'équipements solaires ou économes en énergie** aux populations rurales, tels que les lampes solaires et les foyers améliorés. Elles ont notamment bénéficié d'un accompagnement personnalisé incluant une étude de marché approfondie, l'optimisation de leur modèle de distribution, un suivi régulier, ainsi qu'une mise en relation avec une IMF.

Fin 2023, ces femmes avaient vendu aux ménages ruraux de la région :

- 1 453 foyers améliorés et 18 590 kg de bio-charbon.
- 44 lampes, 7 ventilateurs et 5 télévisions solaires.

¹⁰ Les « chars » sont des îles alluvionnaires instables situées sur les principaux cours d'eau du Bangladesh, aujourd'hui menacées par les changements climatiques.

 **Impact environnemental des projets d'accès aux équipements « verts »**

La méthode utilisée par le LIST pour analyser l'impact environnemental des projets est l'**Analyse du Cycle de Vie selon la norme ISO 14040**, norme internationale décrivant le protocole à suivre pour réaliser une analyse des impacts environnementaux tout au long du cycle de vie d'un produit, de l'acquisition des matières premières à sa production, son utilisation, son transport, son traitement en fin de vie, son recyclage et sa mise au rebut.

Les résultats de l'analyse (qui peuvent être consultés en intégralité sur le site web de ADA¹¹) révèlent un impact environnemental positif et significatif en termes de réduction des gaz à effets de serre (GES).

 **Au Bangladesh,** pour un même service rendu, soit pour une année d'utilisation du système agricole incluant pompe à eau, batteuse de riz, séchoir solaires et l'éclairage pour 40 ménages :

 **- 92 % d'émissions de GES**
- 14 724 kg CO₂ eq. sur 1 an

 soit plus de 5 vols aller-retour Luxembourg - Bangladesh

 **Au Sénégal,** pour un même service rendu (5 ans d'utilisation des équipements, 4h par jour pour les lampes et 2 fois par jour pour le foyer de cuisson) :

 **Foyer amélioré vs foyer traditionnel**

- 1 866 kg CO₂ eq.

sur 5 ans
soit

 **- 56 %**
d'émissions de GES

 **Lampe solaire vs lampes à kérosène**

- 1 461 kg CO₂ eq.

sur 5 ans
soit

 **- 98 %**
d'émissions de GES

Total des émissions évitées grâce au **projet**, sur 5 ans

 **44 lampes solaires** vendues remplaçant 88 lampes à kérosène
64,3 T CO₂ eq.

% de réduction des émissions annuelles à l'échelle d'un **ménage**

Pour 1 lampe solaire remplaçant 2 lampes à kérosène
5 %

 **1 453 foyers améliorés** remplaçant 1 453 foyers traditionnels
2 712 T CO₂ eq.

Pour 1 foyer amélioré remplaçant 1 foyer traditionnel
6 %

 **Au total** pour 44 lampes solaires et 1 453 foyers améliorés
2 776 T CO₂ eq.

Pour un ménage acquérant 1 lampe solaire et 1 foyer amélioré¹²
11 %

→ **En conclusion**

Le gain en termes d'amélioration des conditions de vie des populations ayant désormais accès à l'énergie grâce aux systèmes promus s'accompagne d'**une réduction significative des émissions de gaz à effet de serre** lorsque ces équipements remplacent des équipements traditionnels et sont utilisés de façon similaire.

¹¹ ADA, 2024. Favoriser l'accès à l'énergie verte via la finance inclusive : quel impact environnemental ? Le cas des lampes solaires et foyers améliorés au Sénégal et ADA, 2024. Favoriser l'accès à l'énergie verte via la finance inclusive : quel impact environnemental ? Le cas d'un système agricole solaire au Bangladesh.

¹² Pour une empreinte carbone annuelle par ménage estimée à 6,3 t CO₂ eq. en 2022, sachant qu'un ménage est composé de 9 personnes en moyenne d'après le dernier recensement de 2021, et qu'un habitant au Sénégal émet en moyenne 0,7 t CO₂ eq. par an en 2022 d'après Global Carbon Budget (2023).



La contribution de ADA dans ce projet

Dans le cadre du projet-test au Sénégal, la contribution de ADA a consisté à financer **l'offre de service d'accompagnement aux femmes entrepreneuses** fourni par Le Partenariat pour améliorer la gestion de leur activité de vente d'équipements. Dans le cadre du projet-test au Bangladesh, ADA a soutenu Friendship pour **l'identification et l'installation du système agricole** ainsi que la formation des petits producteurs à son utilisation.

Le premier projet a permis d'expérimenter une première initiative de soutien à des acteurs de la chaîne de valeur de l'accès à l'énergie, en fournissant une solution aux distributrices d'équipements plutôt qu'aux clients finaux. Le second a permis de tester une première initiative de facilitation de l'accès à l'énergie à une échelle communautaire (une quarantaine de ménages de petits producteurs agricoles) plutôt qu'à une échelle individuelle ou familiale. Ces projets ont constitué les **prémices de la nouvelle approche axée sur le renforcement de différents acteurs de la chaîne de valeur de l'accès à l'énergie verte.**

ADA a également entièrement soutenu et coordonné l'étude d'impact environnemental avec le LIST qui a confirmé la cohérence de ce type d'initiative avec un modèle de développement sobre en carbone. Un résultat sur lequel non seulement ADA mais aussi ses partenaires de projet peuvent s'appuyer pour continuer à promouvoir et développer leurs activités sur ce sujet.





Leçons apprises et perspectives

- ✓ **La complexité des écosystèmes d'accès aux services de base est un défi majeur pour mener des interventions pertinentes et impactantes.**

La multiplicité d'acteurs privés intervenant dans les secteurs de l'accès à l'énergie et à l'eau, l'implication variable des institutions publiques, et les spécificités des dynamiques locales rendent complexes la compréhension des contextes et la définition d'interventions pertinentes et efficaces. **Des analyses très fines de ces écosystèmes doivent donc être menées dès le départ.**

- ✓ **Soutenir des dynamiques économiques permettant aux populations vulnérables d'accéder aux services de base tels que l'énergie ou l'eau semble pertinent...**

...dans un contexte de manque d'infrastructures ou de besoins non comblés par le secteur public. **Prendre connaissance des politiques publiques et projets d'infrastructures à moyen terme** dans les zones d'intervention est toutefois indispensable pour estimer la durabilité des initiatives.

- ✓ **Soutenir différents acteurs économiques au long de la chaîne est donc nécessaire, des fournisseurs de ces services jusqu'aux clients.**

Les fournisseurs privés de services de base, en tant qu'entreprises, nécessitent **des financements appropriés** ainsi qu'un **appui technique** tant sur le volet entrepreneurial que technique pour renforcer et développer leur activité. De l'autre côté, **soutenir la demande de leurs services est nécessaire**. Dans les contextes ruraux, où la frontière entre vie économique et familiale est poreuse, cela signifie également fournir une combinaison de solutions financières et non financières aux ménages et micro- et petites entreprises consommateurs de ces services.

- ✓ **Les institutions de microfinance restent peu familières des secteurs de l'eau et de l'énergie...**

...malgré les besoins de financement. Néanmoins, le type d'expérimentation menée dans le cadre de projets-tests favorise **une meilleure compréhension mutuelle entre IMF et opérateurs**, ouvrant la voie à la co-construction de solutions financières adaptées.

- ✓ **Un potentiel d'impact significatif, conditionné par la qualité et la pérennité des services.**

Les premières expérimentations démontrent **un potentiel d'impact significatif** tant sur le plan de l'amélioration des conditions de vie des populations ayant nouvellement accès aux services de base que sur le plan environnemental. Toutefois, la concrétisation de ces impacts est conditionnée par **la qualité et la pérennisation des services offerts** par les fournisseurs. L'appui à ces acteurs privés et aux dynamiques économiques dans lesquelles ils sont impliqués est donc crucial pour garantir ces impacts. Cet appui est également censé aboutir à des effets positifs sur le plan du développement économique local, ce qui reste encore à démontrer. Les initiatives en cours et à venir dans les secteurs de l'énergie solaire et de l'accès à l'eau feront l'objet d'analyses complémentaires approfondies pour vérifier ces hypothèses.



Conclusion

Les résultats présentés illustrent comment ADA, à travers ses interventions, permet à ses groupes de populations cibles d'**utiliser des services et solutions qui les aident à mieux gérer leur activité économique, à répondre à leurs besoins essentiels, et, in fine, à améliorer leurs conditions de vie.** Si générer des effets positifs demande du temps et ne peut être observé chez l'ensemble des utilisateurs de services et solutions, ces analyses ont mis en évidence des **effets positifs significatifs** pour une part importante d'entre eux. En particulier :

Des effets positifs sur le plan économique, avec :



- Une **augmentation du volume, des rendements, de la qualité de la production, ainsi que des revenus** pour les petits producteurs agricoles bénéficiaires de financements et d'accompagnement technique pour l'adoption de bonnes pratiques de production.
- Une **réduction des pertes subies** en cas de choc pour les petits producteurs agricoles assurés et indemnisés.
- Une **croissance en termes de chiffre d'affaires et d'emplois** pour les entreprises gérées par ou employant des jeunes, bénéficiaires de financement et d'accompagnement entrepreneurial.

Des effets positifs sur le bien-être, avec :



- Un **gain en confiance et en sérénité** pour les petits producteurs assurés.
- Une **amélioration de la qualité de vie avec plus de confort, un sentiment accru de sécurité et davantage de temps dédié au repos** pour les ménages raccordés au réseau d'eau.
- Un niveau accru d'**autosuffisance alimentaire**, effet positif non attendu pour les petits producteurs ayant augmenté leur volume de production via un accès amélioré aux intrants.

Un impact environnemental positif et significatif, avec :



- Une **réduction considérable des émissions de gaz à effet de serre** via les projets favorisant le remplacement d'équipements fonctionnant aux énergies fossiles par des équipements plus efficaces ou fonctionnant à l'énergie solaire.



A travers ces analyses ont pu être tirés **quelques enseignements généraux** :

- ✓ Compte tenu de la multiplicité des problématiques auxquelles font face ces populations cibles, c'est bien souvent une offre diversifiée de services qui permet de générer des changements positifs pour ces populations. **Les services financiers, s'ils sont nécessaires, doivent être couplés à des services non-financiers complémentaires afin d'être utilisés de façon optimale.**
- ✓ En particulier, **l'éducation financière et la sensibilisation jouent un rôle-clé**, dans la mesure où la valeur ajoutée de certains services ou solutions (tels que l'assurance ou les pratiques d'adaptation aux changements climatiques) est souvent méconnue. Même si ces solutions peuvent contribuer à réduire les vulnérabilités, y recourir implique de changer de comportement et donc d'être convaincu que les bénéfices dépasseront les coûts engagés.
- ✓ Une telle combinaison de services financiers et non financiers requiert l'implication d'une **diversité d'acteurs, eux-mêmes confrontés à de nombreux défis. Le renforcement de leurs capacités est donc indispensable pour renforcer leur viabilité et pérenniser leur offre de services.** L'appui doit donc à la fois concerner les populations cibles et les différents acteurs impliqués tout au long des chaînes de valeur des secteurs d'activité concernés, qu'il s'agisse de l'agriculture, de l'énergie ou de l'eau.
- ✓ **Une meilleure compréhension de ces secteurs d'activité est également nécessaire de la part des institutions financières.** Celles-ci manquent encore parfois de connaissances concernant leur mode de fonctionnement et les opportunités économiques qu'ils représentent, ce qui aboutit à des manques de financement adapté, non seulement pour les ménages ou micro-entrepreneurs mais également pour les acteurs économiques intermédiaires qui y sont impliqués.
- ✓ Enfin, **l'un des défis majeurs réside dans la coordination de ces acteurs économiques et financiers pour répondre aux besoins des populations cibles de façon holistique**, et en particulier dans la pérennisation de cette coordination. Une compréhension fine des dynamiques à l'œuvre entre ces acteurs, ainsi que des contraintes auxquelles ils font face, est indispensable pour garantir la durabilité de leur action collective.



Perspectives

Sur base de ces enseignements, c'est avec cette approche systémique centrée sur **l'appui aux systèmes économiques locaux** dans lesquels interagissent populations cibles et acteurs financiers et économiques qu'ADA abordera la mise en œuvre de son prochain plan stratégique 2026-2030.

La démarche d'analyse des résultats et effets des interventions se poursuivra, afin d'identifier à la fois les facteurs qui favorisent les effets positifs comme ceux qui les freinent. Ces enseignements nourriront la **dynamique d'apprentissage et le processus d'amélioration continue**, et seront partagés plus largement à travers des publications et une future édition de rapport d'impact.





Rapport d'impact

édition 2025

À propos de ADA

ADA (Appui au développement autonome) est une organisation non gouvernementale luxembourgeoise qui, depuis 1994, utilise la finance inclusive pour renforcer l'autonomie des populations vulnérables vivant en Afrique, Amérique centrale et Asie du Sud-Est et contribuer aux Objectifs de Développement Durable.

ADA mobilise ses ressources et son expertise pour innover, soutenir des partenaires locaux et implémenter des programmes d'appui technique, des activités de conseil en investissement et de gestion des connaissances afin de créer un impact durable pour les populations ciblées.

Les activités de ADA se concentrent sur 3 axes thématiques : **l'entrepreneuriat des jeunes, les chaînes de valeur agricoles et forestières** et **l'accès aux services de base** qui prennent en compte 3 dimensions transversales : les aspects liés aux changements climatiques, les questions de genre, ainsi que l'utilisation des technologies digitales.

Site internet : www.ada-microfinance.org

Email : info@ada-microfinance.lu

Téléphone : +352 45 68 68 1

Rapport d'impact - édition 2025

Rédaction : équipe Gestion des connaissances de ADA

Date de publication : septembre 2025



© mediastock - envato



Avec le soutien de



*Expert en finance inclusive,
catalyseur de partenariats
et d'innovation*

39, rue Glesener L-1631 Luxembourg
+352 45 68 68 1
info@ada-microfinance.lu
www.ada-microfinance.org